

Janvier 2022

n° 42

LES DERNIERES NOUVELLES DE LA GENETE



**BONNE
ANNEE 2022 !**

Sommaire :

Page 3 :	Editorial
Page 4 à 10 :	Conseils municipaux
Page 11 à 19 :	La vie de la commune
Page 20 :	France Services
Page 21 :	Informations du Comité des Fêtes
Page 22 :	Calendrier des manifestations 2022
Page 23 :	Etat civil
Page 24 :	Numéros et liens utiles

Les Dernières nouvelles de LA GENETE

Mairie
71290 LA GENETE

Directeur de la publication :

Bernard COMTET

Rédaction : Chantal SIMONNET

Les Dernières nouvelles de LA GENETE est distribué gratuitement aux familles habitant LA GENETE. Les personnes domiciliées dans une autre commune et désirant recevoir ce journal doivent s'adresser à la mairie de LA GENETE (Permanences le lundi de 13h15 à 17h15 et le jeudi de 9h à midi).

Retrouvez ce petit journal sur le site : www.lagenete.fr

Editorial

L'année 2021 aura encore été marquée par la crise sanitaire qui dure depuis maintenant 2 ans, nous perturbe tous dans notre quotidien, que ce soit notre vie de famille, le domaine associatif, la vie communale, tout ce qui en fait impacte la relation aux autres.

A ce titre, comme en début d'année 2021, les traditionnels vœux pour l'année 2022 n'auront pas lieu non plus. C'est pourtant un moment important de convivialité, de partage, de rencontres avec notamment les nouveaux habitants pour leur permettre de s'intégrer plus facilement dans notre commune, que ce soit pour les démarches administratives, la vie associative...etc.

Comme annoncé dans le petit journal de janvier 2021, l'année écoulée aura été une année prudente et sage en termes de réalisations. Cependant tout ce qui avait été prévu a été fait (maintenance des bâtiments communaux, curage du réseau assainissement pour les tranches les plus anciennes, curage complet de la lagune à filtre biologique avec mise en place de déflecteurs à l'arrivée des eaux usées dans les bassins (12 déflecteurs) travaux de voirie...etc).

Comme évoqué dans le petit journal de juillet 2021, l'absence définitive de notre employé communal nous a obligé à mettre en œuvre des dispositions particulières pour pallier cette absence (prestataires de services, bénévolat de certains administrés ou élus...etc).

Pour l'année 2022, nous sommes dans la phase de préparation de budget primitif avec plusieurs axes majeurs :

- Réflexion avec l'ATD (Agence technique Départementale) à laquelle la commune adhère depuis janvier 2022 pour mettre en œuvre la sécurisation du centre bourg au travers d'un chemin piétonnier tel qu'évoqué dans notre profession de foi de mars 2020 (création d'un groupe de travail, appels d'offres dématérialisés, recherche maître d'œuvre...etc). A cet effet, la commune peut prétendre à des aides de l'Etat (DETR) et autres.
- Cette sécurisation du centre bourg concerne également la déficience de parking en général, notamment au BBE (restauration, épicerie, animations). Une réflexion est en cours pour création d'un parking sur le terrain communal côté Nord du BBE (en allant vers l'aire de jeux du lotissement des Templiers).
- Projet de vidéoprotection sur la commune sur la partie centre bourg (mairie, PAV, locaux communaux, CPI, hangar communal, cimetière, église, écoles, citystade) ainsi que Domaine des Druides et accès village, entrée et sortie, sur RD339. Ce projet fait suite à un diagnostic sûreté établi par un « référent » sûreté (gendarmerie de Mâcon).
Ce projet peut être subventionné à hauteur d'environ 60%, notamment par le département (Appel à projets déposé fin 2021) et l'Etat (demandes à faire pour mi-février).
- Projet en cours : remplacer l'ensemble des vitrages de la mairie et annexes, actuellement en simple vitrage et à remplacer par du double vitrage avec vitre unique pour facilité d'entretien.

Enfin, l'année 2021 a été marquée également par le vol aussi stupide qu'inutile de la statue du Domaine des Druides, réalisée par un sculpteur de Clessé et inaugurée en 2012 lors de la 2^{ième} édition du Marché Gaulois. Une réflexion est en cours pour refaire une statue avec le même sculpteur.

D'autres réalisations plus modestes seront également réalisées. C'est le rôle des élus d'embellir notre commune pour qu'elle continue à être un attrait pour ceux qui viennent ou qui y passent, pour qu'elle continue également à conforter ceux qui y habitent d'y rester et de la faire connaître.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour 2022, élus, administrés de la commune, mais aussi à toutes celles et ceux qui, même s'ils n'y résident pas, y viennent régulièrement ou de temps en temps, que ce soit pour des retrouvailles en famille, participer à la vie associative du village ou tout simplement rencontrer des amis.

Bernard COMTET.

Conseil municipal du 26 juillet 2021.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce lundi 26 juillet, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Absents : Audrey MULLER ; pouvoir donné à Martine DUPONT
Sandie GONNOT ; pouvoir donné à Chantal SIMONNET
Patrick MONIN ; pouvoir donné à Bernard COMTET
Daniel CASSEVILLE ; pouvoir donné à Christian FAURE.

Convention avec les communes de BRIENNE et JOUVENCON pour l'installation d'un bâtiment modulaire pour la prochaine rentrée scolaire

Vu le nombre d'inscriptions dans les écoles, plus de 160, la capacité actuelle des locaux du RPI est insuffisante. Suite à plusieurs réunions entre les maires de BRIENNE, LA GENETE et JOUVENCON,

- aucune commune n'a les locaux adéquats
- la location d'une cellule modulaire prête à l'emploi est retenue.

Après des devis réclamés par chaque commune, la solution la plus avantageuse est « ALGECO ». La cellule modulaire sera installée sur la commune de JOUVENCON, où le nombre d'élèves sera le plus important, et la cour suffisamment grande et sécurisée. La 7^{ème} classe regroupera les grandes sections de maternelle et une moitié des CP(l'autre moitié restant sur LA GENETE). Une convention entre les 3 communes sera revue annuellement, définissant une participation équitable entre les 3 parties.

Pour un « ALGECO » de 54 m2, avec chauffage et normes scolaires, les tarifs sont les suivants :

- 13449,44€ HT / an(y compris montage et démontage)
- 613€ assurance GROUPAMA / an
- 2000€ de frais scolaires
- environ 900€ consommation électrique
- 400€ HT connexion électrique

Total : 17362,44€ HT pour les 3 communes, soit 5787,48€ HT par commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération sur la convention BRIENNE,LA GENETE, JOUVENCON actant la location d'une cellule modulaire sur JOUVENCON, à la prochaine rentrée scolaire.

Demande de subvention du Club des GENETODS

Monsieur le Maire demande au club de fournir d'abord un bilan financier et une explication des futurs projets.

Aucune délibération n'est prise pour le moment.

Futurs bureaux de votes dans les communes

La Préfecture a demandé aux communes de préciser, à terme, où se situeraient leurs bureaux de vote. La salle PIGUET, pour LA GENETE, serait bien adaptée.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération désignant la salle PIGUET comme futur bureau de vote.

Convention avec ENEDIS

Lors d'un conseil municipal antérieur, une convention avait été votée, autorisant ENEDIS à fournir des devis globaux, lors des raccords des réseaux électriques dans les projets de constructions multiples de maisons.

Première présentation d'un devis de 4355,62€ HT pour un raccordement de 5 futures maisons, Chemin des ORMES. Cette somme correspond à l'intervention sur le domaine public, donc à la charge de la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération autorisant le paiement du raccordement Chemin des ORMES.

Aide aux familles pour les vacances d'été

Tous les ans, la commune participe financièrement aux activités estivales des enfants. Auparavant, était allouée la somme de 3,5€ par jour, par enfant sur 15 jours. Il est décidé d'augmenter la participation à 5€ par jour, par enfant sur 15 jours.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération sur la participation communale à 5€.

Questions diverses

- Environ 35 personnes ont répondu favorablement au sondage en faveur du repas des cheveux blancs, prévu le 10 octobre 2021.

- Mr LEROY avait sculpté la 1^{ère} statue au Domaine des Druides. Après son vol, il serait d'accord pour en refaire une, pour environ 2000€.

- Le logement jouxtant le local commercial du BBE a été libéré le 25 juillet 2021. Des avenants notifiant les éventuelles nuisances sonores et musiques amplifiées ont été ajoutés au bail des nouveaux résidents, ainsi qu'au bail du local commercial.

- L'employé communal, Dominique SANVERT a été déclaré inapte tous postes. Monsieur le Maire propose une journée nettoyage de l'Arboretum et du Domaine des Druides, samedi 7 août 2021, par des volontaires du Conseil municipal.

Conseil municipal du 12 octobre 2021.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce mardi 12 octobre, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Absents : Audrey MULLER ; pouvoir donné à Bernard COMTET

Stéphane MEUNIER ; pouvoir donné à Chantal SIMONNET

Affouages

Les coupes de taillis des bois communaux sont gérées par l'ONF. Celui-ci préconise de continuer à nettoyer en priorité, la parcelle n°3 (plan des affouages consultable en mairie) pour pouvoir atteindre les grumes et ensuite relancer dans le futur, une nouvelle plantation.

La parcelle n°15 peut être reportée à 2022, son capital forestier étant insuffisant.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération sur l'exploitation des affouages, selon les conseils de l'ONF.

Demande de subvention du Comité de Fleurissement

Le Comité de Fleurissement a omis d'envoyer par écrit sa demande de subvention, pour 2021.

Afin d'encourager cette association dynamique (fleurissement de la commune, future bourse aux jouets...), il est décidé de régulariser la situation.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération accordant 300€ de subvention, au Comité de Fleurissement.

Eparage des chemins communaux

En l'absence de l'employé communal, confirmé inapte tout emploi dans une récente expertise médicale, l'éparage des chemins sera fait par Stéphane MEUNIER, avec le tracteur de la commune. Deux devis avaient été demandés : Société BERNARD de SAVIGNY SUR SEILLE et Anthony GUIGON de JOUVENCON. Ceux-ci étaient plus chers et indisponibles dans de courts délais.

A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération octroyant l'éparage des chemins par Stéphane MEUNIER.

Renouvellement de contrat avec la société KOESIO

La société KOESIO est chargée du renouvellement et de la maintenance des 2 photocopieurs de la commune (école et mairie). Un dépassement dans le nombre de copies prévues a engendré une hausse des factures. La société KOESIO changera le copieur de l'école (vétusté 5 ans) et nous propose une baisse du tarif des photocopies, en prenant en compte le surnombre. La facture mensuelle sera ainsi minorée. A l'unanimité, le Conseil municipal vote la délibération sur le renouvellement du contrat avec KOESIO, dans les nouvelles conditions, avec les nouveaux tarifs.

Décisions modificatives (DM)

Achat d'un gyrobroyeur pour la somme de 3120€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la DM.

Des armoires ont été remplacées dans la salle informatique de l'école, pour la somme de 1585,28€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la DM.

Projets 2022

- La débroussailleuse communale a été déclarée inadaptée, mauvaise pour les employés communaux, par la Médecine du Travail. Une démonstration de tondeuse, marque FERRIS, par la société CLAAS, a été faite pour plusieurs communes, sur notre site. Le devis reçu d'une machine à 15350€ HT, avec la reprise de notre ancien matériel à 3500€ HT, s'élève donc à 11850€ HT. La commande doit être faite maintenant, avec un paiement prévu au budget 2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte le devis.

- Il est prévu de changer les fenêtres de la Mairie, afin de les passer en double vitrage. Cette isolation thermique peut prétendre à une subvention.

- La sécurisation du centre bourg, avec la réalisation d'un chemin piétonnier est à l'étude. Une proposition a été adressée par le STA du Louhannais (Service Territorial d'Aménagement). Une commission va étudier au plus vite sa faisabilité.

- Réception d'un devis pour divers panneaux de signalisation, par la société GIROD, pour un montant de 1376,56€ TTC.

Questions diverses

- Le logement communal situé au-dessus de la Mairie, sera libéré au 31 octobre 2021.

- La dernière expertise médicale a déclaré Mr Dominique SANVERT, employé communal, inapte tout poste, toute activité. Il devra passer devant une commission de réforme, pour mise en retraite. Un appel à candidature pourra alors être fait.
- Mme Régine TREBOZ demande l'accord de la Mairie pour entretenir une lande de terrain communal, jouxtant sa propriété. Accord à l'unanimité.
- Au 1er janvier 2022, la commune a la possibilité de dématérialiser les autorisations d'urbanisme. Une réunion d'information a été organisée par le Syndicat Mixte afin de proposer plusieurs solutions. La Commune retient la solution de SIRAP proposée par le Syndicat Mixte. Une information aux usagers devra être faite.
- Un « regard » au niveau de la cantine, sort de son logement et s'avère dangereux avec la proximité des enfants.
- Rappel : le 20 novembre, les illuminations de Noël seront installées sur les mâts du SYDESL et les platanes de l'école seront élagués.

Conseil municipal du 15 novembre 2021.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni, salle PIGUET, ce lundi 15 novembre 2021, à 19h00, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Elus présents : Bernard COMTET, Chantal SIMONNET, Martine DUPONT, Patrick MONIN, Jérôme CABUT, Raymond BACONNET, Ludivine CAPDECOMME, Véronique MOREIRA, Christian FAURE, Stéphane MEUNIER, Gérard PACAUD.

Elus représentés : Daniel CASSEVILLE ; pouvoir donné à Christian FAURE
Thibault MUTIN ; pouvoir donné à Bernard COMTET

Elus excusés : Audrey MULLER, Sandie GONNOT.

Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022.

La nouvelle nomenclature comptable M57, obligatoire au 01/01/2024 pour les collectivités de moins de 3500 habitants, peut déjà être adoptée volontairement pour une utilisation dès le 01/01/2022.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la mise en place du référentiel M57 au 01/01/2022.

Travaux Eclairage Public et Telecom concomitants aux travaux d'enfouissement BTS P.CURTIL

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et Télécom, installation de nouveaux mâts, vont se poursuivre le long de la RD339, du bourg vers LA VILLENEUVE (CURTIL).

La résolution des travaux d'enfouissement pour Télécom s'élève 35508 € TTC, avec une subvention à 40% de 11336 €, environ 25000 € restent à la charge de la commune.

Les travaux d'éclairage public s'élèvent à 25037,20 € HT. La prise en charge du SYSEDEL est de 17028,88 € HT. Le reste à charge de la commune s'élève à 8008,33 € HT.

La participation totale de la commune s'élève environ à 33000 € HT.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le montant restant à la charge de la commune pour l'enfouissement des réseaux Télécom.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le reste à charge communal de 8008,33 € HT pour le SYSEDEL.

Equipements des lampadaires pour déco Noël

La pose d'équipements électriques sur 6 mâts existants a été demandée au SYSDEL, afin de brancher les nouvelles illuminations de Noël.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le devis de 1184,43 € HT des 6 prises « guirlande ».

Projet d'Eclairage Public Neuf- Chemin des ORMES

Suite à la réalisation de nouvelles maisons, un éclairage supplémentaire est nécessaire, Chemin des Ormes, pour un devis SYSDEL de 739,13 € HT.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le devis de 739,13 € HT .

Extension électrique construction Charrière du Mont

Un certificat d'urbanisme avait été déposé initialement sur la parcelle cadastrale 206, sise Charrière du Mont. Un poteau électrique desservait la parcelle. Suite à la division de cette parcelle (206 / 209), suite à la construction de 2 maisons, une extension électrique supplémentaire est requise. D'autre part, 2 projets de construction sont en cours, en face de la parcelle 209.

Le devis chiffré par le SYSDEL s'élève à 11300 € HT , la participation de la commune s'élève à 6780 € HT.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'extension électrique Charrière du Mont, pour un reste à charge communal de 6780 €HT.

Tarifs location Tour JERUSALEM

Le sujet est reporté ultérieurement. Des précisions supplémentaires doivent être transmises.

Adhésion ATD (Agence Technique Départementale)

Le projet « chemin piétonnier , sécurisation du bourg) nécessite une étude très pointue, des demandes complexes dans divers domaines, nécessitant l'adhésion à un organisme spécialisé dans la gestion technique de projets communaux.

L'adhésion à l'ATD permettra l'étude et la réalisation sereine du projet. Elle s'élève à 2,5 € / habitant / an et débutera au 01/01/2022.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la délibération optant pour l'adhésion complète à l'ATD 71.

Vente matériel communal

La commune disposait d'un pulvérisateur, devenu inutile depuis l'interdiction de produits phytosanitaires. Acheté 1000 € en 2013, un acheteur souhaite le reprendre pour 200 €.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de sortir ce matériel de l'inventaire communal, et de le revendre.

Questions diverses

Logement Mairie

L'annonce faite sur Panneau Pocket et Facebook sera modifiée : suite à des travaux antérieurs, le logement est composé de 2 chambres et 1 grand séjour.

ONF

L'ONF a transmis un devis pour des travaux sylvicoles préparatoires à la replantation, sur la parcelle n°3 où des affouages sont en cours. Le Conseil Municipal demande à revoir le conseiller ONF avant de se prononcer.

Eparage

Les travaux d'éparage demandés à Stéphane MEUNIER ne peuvent être terminés par l'intéressé, surchargé. De nouveaux devis seront demandés.

Devis divers

- Des devis sont en cours pour la pose de cheneaux, le long de la toiture des gîtes .

- Un 1^{er} devis a été fourni par l'entreprise CORDIER, pour la confection d'un parking , à la droite du BBE, terrain communal. D'autres devis sont en cours.

- Un devis pour élagage des buissons communaux au Domaine des Druides, sur 165m, a été établi pour 600 €.

- Des devis pour remplacement des fenêtres de la Mairie sont en cours.

- La fonction vapeur du nouveau four de la cuisine de la Tour JERUSALEM n'a pas été branché au circuit d'eau. Un devis est demandé.

- Le BBE souhaiterait fermé sa terrasse par des bâches, afin d'augmenter sa capacité d'accueil. L'entreprise DESCHAMPS a émis un devis à 2142 € TTC pour 6 rideaux, et 1450 € TTC pour leur pose. Le BBE se propose de les installer lui-même.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la délibération pour l'achat des bâches, le gérant se chargeant de la pose.

- 2 devis ont été reçus pour la fuite d'eau, vers l'école : entreprise GRAVALLON pour un montant de 622 € TTC et entreprise BOUTONNET pour 393 € TTC.

Une prochaine délibération sera demandée pour l'élagage de la haie communale, au BBE. Celle-ci sera remise en état, puis l'entretien laissé à la charge des nouveaux bailleurs.

- Deux membres de la Commission « voirie et matériel communal » n'ont pas compris pourquoi ils n'avaient pas été conviés à la démonstration « tondeuse », en vue d'un achat. Réponse faite par Mr le Maire d'un délai très court.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 13 décembre 2021, 19h00, salle PIGUET.

Conseil municipal du 20 décembre 2021.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni, salle PIGUET, ce lundi 20 décembre 2021, à 19h00, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Elus présents : Bernard COMTET, Chantal SIMONNET, Patrick MONIN, Jérôme CABUT, Raymond BACONNET, Ludivine CAPDECOMME, Véronique MOREIRA, Audrey MULLER
Daniel CASSEVILLE, Stéphane MEUNIER, Gérard PACAUD.

Elus représentés : Christian FAURE ; pouvoir donné à Daniel CASSEVILLE

Thibault MUTIN ; pouvoir donné à Bernard COMTET

Martine DUPONT ; pouvoir donné à Chantal SIMONNET

Sandie GONNOT ; pouvoir donné à Audrey MULLER.

Projet de vidéoprotection - Demande de subvention Appel à Projets 2022 Département 71

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un éventuel projet de vidéoprotection sur différents sites de la Commune. Une subvention dans le cadre des Appels à projets 2022 du département peut être demandée, le dossier doit être déposé avant le 31 décembre 2021.

Le projet retenu est la vidéoprotection. Ce projet est encouragé par la Gendarmerie et a déjà fait l'objet d'un Diagnostic de Sûreté. Il est destiné à protéger nos bâtiments publics, objets d'incivilités croissantes

dans nos communes, mais aussi protéger nos administrés, sans jamais divulguer d'images ou d'informations au public.

Le projet de vidéoprotection est éligible à 3 types de subvention :

- le Conseil départemental (Appel à Projets 2022)

- l'Etat par le biais de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)

- le Préfet par le biais de la FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention auprès du Département. Les subventions DETR et FIPD seront sollicitées prochainement.

Questions diverses

- Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et Télécom ont débuté le long de la RD339, du bourg vers LA VILLENEUVE. Ils seront suspendus durant les fêtes de Noël et recommenceront début janvier 2022.

- Rappel sur la situation de Mr Dominique SANVERT, employé communal en arrêt maladie. Le dossier de Mr SANVERT passe en Commission de Réforme courant janvier, pour une éventuelle mise en retraite. Par la suite, le recrutement d'un nouvel employé sera possible.

Prochain Conseil municipal : janvier 2022.

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Le permis de construire en ligne, c'est la possibilité pour les usagers de déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée, que ce soit pour construire une maison, une piscine, un abri de jardin, un garage, effectuer des travaux d'extension, ravalement de façade, changement de fenêtre, de toiture ou autres...

Connectez-vous à : <https://urbabressebourguignonne.sirap.fr>

- 1- Sélectionnez La Genete(71290)
- 2- Créez votre compte
- 3- Cliquez sur nouvelle demande
- 4- Suivez le guide pas à pas.

Vous avez toujours la possibilité de déposer votre demande par courrier, en mairie.

Rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique.

LA VIE DE LA COMMUNE

Théâtre au village

C'est par une agréable soirée d'été, le samedi 23 août dernier, que Axel JOLY et Sophie FATET, coprésidents de l'association **BISES'ARTS**, ont accueillis une cinquantaine de spectateurs au gymnase de l'école, pour une soirée théâtre.



Après avoir joué au Festival d'AVIGNON, la **Compagnie de l'IHMAJ** a ainsi donné une représentation de «Théâtre sans animaux», pièce de Jean-Michel RIBES, à LA GENETE.

Parmi les artistes, nos 2 concitoyens, Agnès et Henri MAREE ont démontré un énorme talent.



Rappelons-le : le but de l'association Bises 'Arts est de redynamiser les 3 communes de BRIENNE, JOUVENCON et LA GENETE.

Pas de « 37ème brocante » en raison de la pandémie
mais 2 « petites brocantes », les brocs à Mimi !



Les 29 août et 3 octobre 2021, deux brocantes ont été organisées par le BBE (Bar Brocante Epicerie).

Malgré une météo clémente et des exposants genétiquement motivés, le public est resté timide.



Stéphane THAON a su remercier les courageux exposants

Visite de Mme la Députée Cécile UNTERMAIER



Le vendredi 8 octobre 2021, accompagnée de Mr Frédéric CANNARD, conseiller départemental, Mme Cécile UNTERMAIER, députée de la BRESSE, s'est déplacée dans notre commune. Après une présentation du village faite par Mr le Maire, Bernard COMTET, plusieurs conseillers ont pu débattre autour d'une table ronde, très conviviale.

Mme la Députée a ensuite présenté son projet de PARC NATUREL REGIONAL DE BRESSE où notre commune serait concernée.



Le repas des cheveux blancs



Le dimanche 10 octobre 2021, nos anciens ont pu se réunir à la salle de la Tour JERUSALEM, pour l'annuel repas « des Cheveux blancs ». Le repas, concocté par Stéphane THAON, gérant du BBE a été très apprécié.

Ils étaient une bonne trentaine, alors que d'autres seniors de plus de 70 ans avaient préféré recevoir le « Colis de NOEL ». Celui-ci leur a été distribué le 18 décembre 2021, par les membres du Comité d'Action Sociale.



*Les doyens du repas :
Ginette MEUNIER et
Guy BRAYARD*



La vie de nos pompiers



6 novembre 2021 : inauguration du nouveau camion du CPI LA GENÈTE

En présence de Mme Cécile UNTERMAIER, députée, de Mr Frédéric CANNARD, son suppléant, de Mr Jean-Claude BECOUSSE conseiller départemental du SDIS 71, du Capitaine TOUVIGNON, chef de Compagnie de TOURNUS, de pompiers de ROMENAY et LUGNY, de Mr Bernard COMTET, Maire, les pompiers de LA GENÈTE ont procédé à diverses remises de médailles et décorations, avant d'inaugurer leur nouveau camion.



Le midi, leur traditionnel banquet s'est tenu au DIAP, à CUISERY.

*Le Chef de corps,
l'ensemble du CPI de LA GENETE,
le Président de l'Amicale des Pompiers
remercient la population de la
commune pour son accueil, lors de la
distribution des calendriers, au vu des
conditions sanitaires actuelles.*



Manœuvres mensuelles : le 2^{ème} dimanche de chaque mois, nos pompiers s'entraînent pour vous.

Le CPI de LA GENETE recrute !

Toutes les informations auprès de nos pompiers et sur **pompiers.fr**

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées



Les interventions en 2021

DATE	MOTIF	LIEUX
7 JANVIER	SAP	RT DE VARENNES
19 JANVIER	SAP	RT DE VARENNES
23 JANVIER	SAP	PIREY
25 JANVIER	SAP	BERRY SUPERFOS
3 FEVRIER	SAP	CHEMIN DE SANSSOT
5 FEVRIER	SAP	CHEMIN DE SANSSOT
11 FEVRIER	AVP	RD 975
27 FEVRIER	SAP	RT DE LA VILLENEUVE
13 MARS	SAP	CHEMIN DES ORMES
14 MARS	SAP	RT DU POUTAT
15 MARS	FEUX DE CHEMINEE	LA VILLENEUVE
4 AVRIL	AVP	RD 975 – CHEMIN DE L ORGELET
11 AVRIL	SAP	CHEMIN DE NARFOUX
15 AVRIL	SAP	RT DE VARENNES
7 MAI	OD dégagement voie publique	CHEMIN DE L'ETANG
17 MAI	SAP – RELEVAGE	RT DE LA TOUR JERUSALEM
17 MAI	FEUX DE CHEMINEE	CHEMIN DE LA FORET DE PIREY
6 JUIN	SAP	CHEMIN DE LA FORET DE PIREY
17 JUIN	OD destruction d'insectes frelon	RT DE BRIENNE
6 JUILLET	FEUX DE VOITURE	RT DE LA CHAPELLE THECLE
18 JUILLET	OD sauvetage biens suite inondation	RT DE RATENELLE
5 AOÛT	SAP	RT DE LA MAREDENDON
18 AOÛT	SAP	RT DE LA TOUR JERUSALEM
4 SEPTEMBRE	SAP	CHEMIN DE PIREY
5 OCTOBRE	SAP	BERRY SUPERFOSS
29 OCTOBRE	SAP	CHEMIN DES ORMES
2 NOVEMBRE	SAP	BERRY SUPERFOSS
14 DECEMBRE	SAP	BERRY SUPERFOSS
17 DECEMBRE	SAP	CHEMIN DES ORMES
30 DECEMBRE	SAP	DOMAINE DES DRUIDES

La bourse aux jouets

C'est toujours avec un énorme succès qu'a eu lieu la 4^{ème} Bourse aux jouets organisée par le Comité de Fleurissement, dans l'enceinte de la Tour JERUSALEM, le 7 novembre dernier. Puériculture, vêtements et jouets étaient proposés tout au long de la journée. Buvette, fromage fort et vente de tripes à emporter, ont été très appréciées. Remercions la présidente, Dominique PASSARD pour son investissement.



Cérémonie du 11 novembre

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, la 103^{ème} célébration fut orchestrée par le Président des Anciens Combattants, Me Paul PERRAULT et Mr le Maire, Bernard COMTET.

Autour des Anciens Combattants étaient réunis les membres du Conseil Municipal, les pompiers du CPI de LA GENETE, et Mme Valérie DELOGE, conseillère régionale de BOURGOGNE FRANCHE COMTE.

La loi du 28 février 2012 fait de cette journée nationale, une journée d'hommage à tous les morts pour la France, quel que soit le conflit. A cet effet, la mention Opérations Extérieures a été rajouté sur le drapeau de nos Anciens Combattants.



L'Assemblée générale des Anciens Combattants s'est tenue le dimanche 12 décembre 2021, mais en raison de la reprise de la crise sanitaire, le traditionnel repas s'est transformé en «choucroute à emporter», préparée par le BBE.

FRANCE SERVICES, qu'est-ce que c'est ?

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



FORMATION, EMPLOI, RETRAITE

SANTÉ

ÉTAT CIVIL ET FAMILLE

JUSTICE

BUDGET

LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER

PROCHE DE VOUS, **PROCHE DE CHEZ VOUS**

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

FRANCE SERVICES CUISERY

Adresse : Centre social - 1, rue de l'Église - 71290 Cuisery

Contact : Tél. 03 85 27 03 90 - Mail : efs@terresdebresse.fr

Horaires :

Lundi		13h30 - 16h30
Mardi	9h00 - 12h30	13h30 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h30	
Jeudi	9h00 - 12h30	13h30 - 16h00
Vendredi	9h00 - 12h30	

FRANCE SERVICES, c'est le retour du service public au cœur des territoires !

Le Comité des Fêtes

TARIFS LOCATION MATERIEL

MATERIEL	PARTICULIERS Résidents sur la Genête	EXTERIEURS
Chapiteau (10 m x 6 m) 80 personnes	60.00 €	130.00 €
Chapiteau (3.5 m x 4 m)	30.00 €	60.00 €
Remorque frigorifique 9 m 3	50.00 €	120.00 €
Friteuse détenteur propane (2bacs)		80.00 €
Friteuse électrique 2 x 3.5 L	20.00 €	25.00 €
Tables 2.20 x 0.70	2.00 €	2.00 €
Bancs 2.20 x 0.70	1.00 €	1.00 €
Réchauds sur trépieds		10.00 €
Machine Hot dog	10.00 €	30.00 €
Barbe à papa	10.00 €	20.00 €
Refroidisseur	10.00 €	20.00 €

Pour réservations ou renseignements : 06 72 89 92 21

Le matériel des locations est à récupérer au local communal (situé derrière la mairie) le vendredi à partir de 16 heures 00 et doit être restitué le lundi à partir de 17 heures. Les horaires précis vous seront communiqués lors de la réservation.

Les règlements se font par chèque ou en espèce à l'ordre du Comité des Fêtes. **Pour les locations «extérieurs», il sera demandé un chèque de caution et un justificatif d'identité.** Concernant les associations locales de la GENETE, le matériel est prêté gratuitement.

Vous souhaitez réserver la «Tour JERUSALEM», l'un des deux gîtes, la «salle FIGUET»

Nouvelle procédure :

- J'écris un mail à l'adresse suivante : reservation.lagenete@gmail.com

- Un numéro de téléphone me sera communiqué par la suite

Pas de mail = pas de prise en considération de la demande

Valable pour les particuliers et toutes les associations de la commune

Calendrier prévisionnel des manifestations pour 2022

26 février 2022	Paella	Pompiers
2 avril 2022	Théâtre	Bises'Arts
16 juillet 2022	Repas plein air/expo véhicules/baptêmes de l'air	Pompiers
14 août 2022	37 ^{ème} Brocante	Comité des Fêtes
9 octobre 2022	Repas des Cheveux blancs	CCAS
13 novembre 2022	Bourse aux jouets	Comité de Fleurissement
10 décembre 2022	Illuminations inter associations	Les associations de la commune
31 décembre 2022	Réveillon St Sylvestre	BBE

Ce calendrier sera soumis aux conditions sanitaires en vigueur, et susceptible d'être modifié.

Bibliothèque

Daniel CASSEVILLE – Tél : 06 60 94 55 61

Annie, Jacqueline et Daniel vous rappelle que la bibliothèque est ouverte tous les samedis matin, de 9h30 à 11h30. Venez nombreux profiter d'un grand choix de livres et BD en tous genres.

Eglise

Comité de l'Église – Président : Christian RALALARISON – Tél : 06 24 88 86 10

Vous désirez mieux connaître notre patrimoine ? Me Paul PERRAULT propose, sur demandes groupées, de réaliser des visites guidées de l'Eglise de LA GENETE.

Calendrier des messes sur www.paroisse-saint-jean-baptiste-en-bresse.fr



ETAT CIVIL

2 ème semestre 2021

Naissances : Théa Romy DAGUE née le 03 septembre 2021

Alice Jessica SUCHET née le 18 décembre 2021

Elyaz Philippe Yann TILLON né le 19 décembre 2021

Personnes en maison de retraite : Mme Marie FERRAND à ROMENAY

Mme Micheline RAFFIN à ROMENAY

Mme Edith RENARD à ROMENAY

Mme Renée PLOMBY à ROMENAY

Mme Mauricette PELARDY à ROMENAY

Mr Guy LECLERE à ROMENAY

Mme Michèle MOUREAUX à CUISERY

Mme Odette BOUCHARD à CUISERY

Mr Jean RENAUDIER à CUISERY

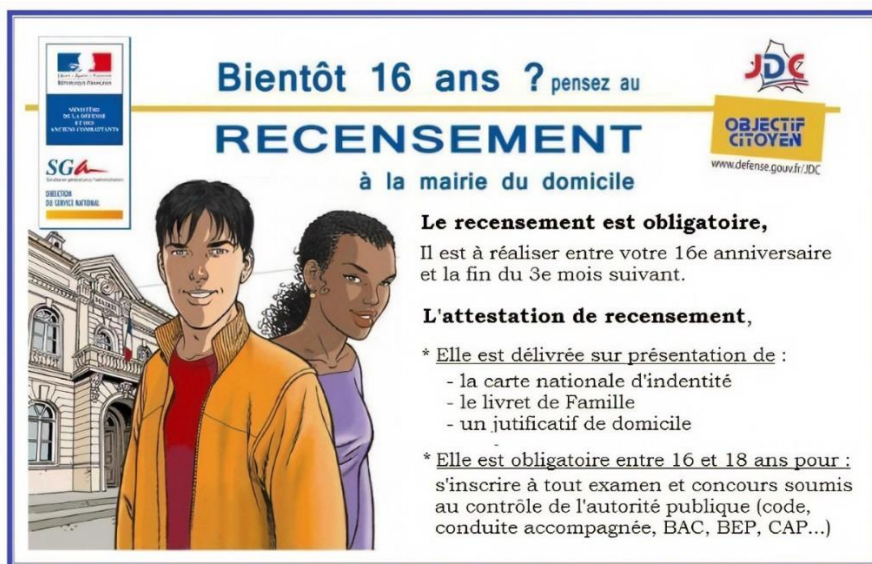
Mme Georgette MOINE à BELNAY

Mme Michèle PACCAUD à BELNAY

Mme Raymonde FAVRE à ST GERMAIN DU BOIS

Décès : Mr Thierry Michel PEPIN, le 04 août 2021

Nous rappelons à tous les nouveaux habitants qu'il est important de venir s'inscrire à la mairie



The poster is titled "Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile". It features a cartoon illustration of a young man and woman standing in front of a town hall. The poster includes logos for the French Republic, the Ministry of the Interior, and the JDC (Jeune Défense Citoyenne). It states that the census is mandatory and must be completed between the 16th birthday and the end of the following month. It also lists the documents needed for the census attestation: national identity card, family booklet, and proof of residence. Finally, it notes that the census is mandatory for 16- and 18-year-olds for enrollment in exams and competitions.

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Vos numéros et liens utiles

L'ATELIER DE DAN : Toutes confections textiles et ameublement 06 60 94 55 61
BASSET-LENNOZ Marion : Pépinière des Avettes 06 50 67 78 11
BBE Bar Brocante Epicerie : Stéphane THAON 06 78 26 79 92
COMTET Bernard : Maire 06 13 36 22 24
CORREIA et fils : Fonderie 03 85 40 00 13
ÉCOLE : 03 85 40 16 60
GARAGE B : BIERSSÉ Bernard, dépannage-vente de pièces d'occasion 06 09 42 08 54
GITES et TOUR (réservations) : reservation.lagenete@gmail.com
GRAVALLON Christophe : Electricité générale, électroménager 06 72 62 99 56
GREFFET Jérémie : Elagueur, paysagiste, créateur 06 49 03 17 19
GUEPES et NUISIBLES 71 : Service de lutte antiparasitaire 06 29 98 38 83
MAIRIE : 03 85 40 12 47
NICOD Guillaume : Maçonnerie 06 76 29 52 86
OJP Automobiles : Garage, motoculture 06 36 41 57 26
RAPID'ELEC : Belkacem OUIDIR électricité 06 38 54 20 49
RICHARD Christophe : Electricité 03 85 40 11 73
SALAS Nicolas : Commerce de véhicules automobiles légers 07 78 47 94 64
SOMAGIC : Barbecues 03 85 32 27 50
SUCHET Yoann : Couvreur, charpente, maçonnerie 06 10 28 06 75
SUPERFOS : Conditionnements plastiques 03 85 32 27 55
TATE Catherine : Négociatrice en immobilier 06 59 14 99 49



Commune de La Genête

www.lagenete.fr

www.sivos-brienne-lagenete-jouvencon.fr

www.sivom-louhannais.fr

www.terresdebresse.fr

Info : le point cyber, avec mise à disposition gratuite d'un ordinateur au BBE, a été retiré. La maison FRANCE SERVICES de CUISERY vous aidera dorénavant dans toutes vos démarches administratives ou numériques.